

BIARRITZ CUP by ARKEA Messieurs 2026

24, 25 et 26 juillet 2026

Tél + 33 5 59 03 71 80 – www.golfbiarritz.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs français ou étrangers, licenciés auprès de la FFGolf ou d'une Fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront satisfaire aux dispositions sanitaires affichées au tableau officiel et répondre aux exigences du Vade-Mecum 2026 paragraphe 4.7 relatif au certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf qui, pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par leurs clubs au plus tard le lundi 29 juin à minuit, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, un questionnaire de santé ou un certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU

Simple Stroke Play Scratch / 54 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement en brut sur l'addition des 3 tours.

Cut après 36 trous qualifiant les 30 meilleurs pros et ex-aequo. Pour se qualifier pour le tour final, les amateurs doivent réaliser un score égal ou inférieur à celui du 30ème pro du classement après deux tours.

III – CHAMP DES JOUEURS

Le champ des 120 joueurs sera composé ainsi :

- 60 joueurs sélectionnés par le Alps Tour
- 60 amateurs & invités (dont un maximum de 5 pros).

CHAMP ALPS TOUR :

1. Les 50 meilleurs de l'Ordre du Mérite Alps Tour en cours au 11 juillet 2026 (après le tournoi Alps de Las Castillas
2. Le vainqueur de l'édition 2025
3. 4 wild-cards pour les fédérations membres du Comité Alps Tour (Autriche, Espagne, France, Italie) *
4. 1 invitation à disposition du Alps Tour
5. Le champ sera complété selon l'Ordre du Mérite Alps Tour en cours au 11 juillet 2026

**aucune wild-card attribuée à des pays dont les fédérations ne siègent pas au Comité du Alps Tour.*

CHAMP NATIONAL (amateurs de 1ère série et pros invités)

- A. Les membres des équipes de France sélectionnés aux Championnats d'Europe par équipes Boys & Messieurs 2026.
- B. 10 invitations dont un maximum de 5 professionnels ne bénéficiant pas d'une autre exemption, à la disposition du Comité de la Biarritz Cup
- C. Les joueurs non éligibles par ailleurs, classés parmi les 1 500 premiers du World Amateur Golf Ranking au 25 Juin 2026
- D. Joueurs non éligibles par ailleurs, classés parmi les 50 premiers du "Merite National Amateur Messieurs" au 9 Juin 2026

Si nécessaire, le reste des places sera attribué à l'exemption B.

IV – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les 2 premiers tours réunissant 120 joueurs se dérouleront les 24 et 25 juillet.

A l'issue de ces 2 tours (36 trous), un cut sera effectué qualifiant les 30 meilleurs pros et ex-aequo. pour le 3ème tour du 26 juillet.

Pour se qualifier pour le tour final, les amateurs doivent réaliser un score égal ou inférieur à celui du 30ème pro du classement après deux tours.

V-INSCRIPTIONS

Les engagements et les droits d'inscription devront être enregistrés sur Internet à l'adresse suivante :

www.biarritz-cup.com (paiement sécurisé)

A partir du lundi 18/05/2026 à 14h et avant le 29/06/2026 à 23h59.

Aucune autre forme d'engagement ne sera prise en compte.

Lors de l'inscription en ligne, chaque joueur devra communiquer : Nom, Prénom, Date de Naissance, Licence, Mail, et Téléphone.

Le droit d'inscription est fixé à **170 €**.

Les joueurs non retenus selon les critères indiqués ci-dessus à la clôture des inscriptions (voir § III) seront placés en liste d'attente.

La liste des joueurs retenus (inscrits et wild cards) ainsi que la liste des réserves seront consultables sur le site internet www.biarritz-cup.com à partir du 06/07/2026. Après cette date, tout joueur en liste d'attente qui, du fait d'un forfait, basculerait en joueur retenu, sera prévenu par le Comité.

Les joueurs ne figurant pas dans le champ final seront remboursés de leur droit d'inscription au plus tard le 30/09/26, à l'exclusion de ceux ayant déclaré forfait après la date du 06/07/26, pour lesquels le Comité se réserve le droit de rembourser ou non le droit d'inscription correspondant.

VI- ENREGISTREMENT

Tous les joueurs inscrits devront s'enregistrer sur place au plus tard le Mercredi 22 Juillet avant 17h.

Les joueurs ne pouvant se présenter physiquement à l'enregistrement du 22 Juillet, pourront s'enregistrer via l'application mobile Alps Tour à partir du 19 Juillet 2026.

Tout joueur inscrit qui ne s'est pas enregistré dans les délais, sera considéré comme ne participant pas à l'épreuve et ne pourra pas prendre le départ.

VII – ENTRAÎNEMENT

Le mercredi 22/07/26, à partir de 10h30, est réservé à l'entraînement gratuit des joueurs sur le parcours officiel du tournoi.

Les réservations de départs des parties de reconnaissance seront ouvertes à partir du dimanche 19/07/26 à 19h sur l'application mobile ALPS TOUR uniquement.

VIII- HEURES DE DÉPART

Cf règlement Alps Tour consultable sur le site internet Alps Tour.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), cf règlement Alps Tour consultable sur le site internet Alps Tour.

IX- TENUE

Cf Règlement Alps Tour.

X – FORFAITS, ABANDONS

Cf Règlement Alps Tour.

XI – PRIX

Le vainqueur de la Biarritz Cup à l'issue des trois tours, ainsi que le premier amateur s'il n'est pas vainqueur, seront récompensés et leurs noms gravés sur la coupe.

XII - INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Cf Règlement Alps Tour.

XIII- CONTROLE ANTI-DOPAGE

Cf Règlement Alps Tour.

XIV - COMITE DE L'EPREUVE

Cf Règlement Alps Tour.

XV – TABLEAU OFFICIEL

Cf Règlement Alps Tour.

Règlement Alps Tour disponible [ICI](#)